



COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 21 avril 2022 à 17h00 Compte-Rendu

Présents : Martine BENET-BAGREAUX, Pierre SORET, Bertrand DELPEUCH, Françoise RAIBAUT, Odette DAMON, Simonne MOREAU.

Absent : Jean-Louis CABRIGNAC

Secrétaire de séance : Pierre SORET

Sur convocation envoyée le 14 Avril 2022

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du Conseil municipal du 10 Mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

1/ Vote des taxes locales

En raison de l'augmentation des bases et des taxes du Grand-Figeac, Madame le Maire propose au conseil de ne pas augmenter les taxes locales cette année, soit :

- Foncier Bâti 33,78%
- Foncier non Bâti 120,92 %

Approuvé à l'unanimité

2/ Décision Modificative par rapport à l'opération de transfert syndicat mixte Limargue-Ségala

A la demande de Mr le percepteur, l'opération d'ordre de transfert d'un montant de 63 980€, concernant la prise en charge du budget assainissement par le syndicat mixte Limargue-Ségala, passe du chapitre 040 au chapitre 041.

Approuvé à l'unanimité

3/ Délibération des nouveaux tarifs du bar

Pour cette nouvelle saison il est proposé d'augmenter légèrement le tarif des boissons, le tarif des glaces restera inchangé.

Approuvé à l'unanimité

4/ Achat équipement bar et restaurant

Pour assurer le bon fonctionnement du bar et du restaurant ainsi que respecter la bonne intégration dans les nouveaux locaux, la commune a besoin de nouveaux équipements (tables, de chaises, ...). Cet investissement étant subventionné, Madame le Maire propose la création d'une commission afin de préciser nos possibilités d'achat, la première réunion se tiendra le Jeudi 5 mai à 15h (Pierre, Martine, Simonne, Odette)

Approuvé à l'unanimité

5/ Avenant aux conventions PROSPORT pour Sabrina et Guy

Suite aux évolutions de poste de Sabrina et Guy, PROSPORT nous demande de signer les avenants portant sur la modification des contrats. Après présentation des avenants par Pierre SORET, remarque est faite concernant l'intitulé du poste de Sabrina à revoir ainsi que la mise à jour des fiches de poste . Le conseil approuve le reste du document.

6/ Validation devis voirie

Après réception des devis du Grand-Figeac concernant la réfection d'une partie du chemin du stade et du chemin du Bouscarel, le conseil approuve l'engagement d'un montant de 2500€ pour ces travaux.

7/ Abattage de cèdres dans la forêt communale

Lors de son passage l'ONF a marqué les coupes à réaliser le long du pare-feu, le conseil décide de demander s'il est possible de garder quelques beaux spécimens de cèdres en accord et suivant les conseils de l'ONF, une délibération sera prise par la suite.

8/ Financement voyage scolaire école de Marcilhac

L'association « Le conseil coopératif de Marcilhac » organise un voyage au Futuroscope pour les 5 élèves de l'école de Marcilhac pour un coût total de 1880€. L'APE subventionne au niveau de 900€, les parents donnent 250€ (50€ par élève), les communes du regroupement sont sollicitées pour les 730€ restants à financer.

Espagnac verse 120€ de subvention à l'APE pour 90 habitants. si les autres communes décident de participer en proportion ? le budget est bouclé.

Informations et questions diverses

- Une réunion pour le PLUI est prévue le 29 avril à 17h, Martine et Jean-Louis participeront.
- La crevasse du mur de soutènement entre le prieuré et le verdier peut être prise en charge par l'assurance ; un devis est demandé à l'entreprise BREIL Daniel
- Suite à l'achat par la commune des ruines du chemin des Dames, les premières réflexions sont les bienvenues pour un futur projet de restauration. Le CAUE sera sollicité dans le cadre de ses missions de conseil

- Le conseil accepte l'adhésion de 5 nouvelles communes au syndicat mixte Limargue-Ségala

L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 19h.

PROCHAINES RÉUNIONS

Conseil municipal : Jeudis 2 juin, 7 Juillet, 1 septembre